

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
192^e année
13 octobre 2016
n° 34 / 7703^e
pages 1993 à 2056



CHRONIQUE / Contrat et obligations

Le rayonnement international du droit français des contrats
Le cas particulier de l'OHADA

> Marcel Fontaine

2008

ÉDITORIAL

1993 Le statut des anciens présidents de la République, *Patrick Wachsmann*

ACTUALITÉS

- 1996 Confusion des patrimoines : portée probatoire d'une comptabilité certifiée et approuvée
- 1997 Admission des créances : défaut de pouvoir juridictionnel du juge-commissaire
- 1999 Infection nosocomiale grave : pas d'exclusivité du rôle de l'ONIAM
- 2004 Terrorisme (expulsion) : constitutionnalité du régime d'urgence absolue
- 2004 Caisse des dépôts et consignations : inconstitutionnalité du régime syndical

POINT DE VUE

2006 La CARPA et la protection du secret professionnel en matière juridique, *Jean-Charles Krebs*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 2018 **Chronique** : Le sort de la victime en cas de relaxe : quelle faute civile?, *Véronique Wester-Ouisse*
- 2025 **Panorama** : Droit du commerce international, *Louis d'Avout et Sylvain Bollée*
- 2042 **Notes** : L'admission ambiguë des clauses de *bad leaver*,
note sous Com. 7 juin 2016, Dirk Baugard et Nicolas Borga
- 2048 L'indemnisation du passager aérien déclassé,
note sous CJUE 22 juin 2016, Ghislain Poissonnier et Pascal Dupont
- 2052 Du nouveau en matière de prescription de l'action en responsabilité
du fait des produits défectueux, *note sous Civ. 1^{re}, 15 juin 2016, Julie Mattiussi*

ENTRETIEN

Dalloz

Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER,
Philippe MERLE et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas COUSTET (5356)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 510 € HT (520,71 € TTC)

Étranger: 576 € HT

Prix au numéro: 23,48 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1017 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Octobre 2016

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des Éditions Lefebvre Sarrut

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Patrick Wachsmann

1993

Le statut des anciens présidents de la République: de la déclaration d'inexistence évitée à l'indépendance affichée

ACTUALITÉS

1996

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Lettre de change (aval par une personne physique): nullité pour vice de forme, *Com. 27 sept. 2016*

Consommation

Agence de voyages (responsabilité): décès pendant une excursion, *Civ. 1^{re}, 28 sept. 2016*

Entreprise en difficulté

Confusion des patrimoines: portée probatoire d'une comptabilité certifiée et approuvée, *Com. 27 sept. 2016*

Admission des créances: défaut de pouvoir juridictionnel du juge-commissaire, *Com. 27 sept. 2016*

Compensation des créances: connexité entre les créances de loyers et d'astreinte, *Com. 27 sept. 2016*

Nullité de la période suspecte (sûreté): modification par avenant du gage, *Com. 27 sept. 2016*

Liquidation judiciaire (vente d'immeuble): opposabilité d'une condition suspensive, *Com. 27 sept. 2016*

Liquidation judiciaire (bien commun): date de retranscription du divorce, *Com. 27 sept. 2016*

Fonds de commerce et commerçants
Qualité de commerçant: présomption résultant de l'immatriculation au RCS, *Com. 27 sept. 2016*

Société et marché financier

Société en nom collectif (liquidation judiciaire): contribution aux pertes sociales, *Com. 27 sept. 2016*

Société coopérative (exclusion): remboursement des droits sociaux de l'associé, *Civ. 1^{re}, 28 sept. 2016*

1999

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Infection nosocomiale grave: pas d'exclusivité du rôle de l'ONIAM, *Civ. 1^{re}, 28 sept. 2016*

Vente (nullité): conditions de renonciation et préjudice en cas de restitution, *Civ. 3^e, 29 sept. 2016*

Assurance automobile (offre d'indemnité): point de départ et assiette de la pénalité, *Civ. 2^e, 29 sept. 2016*

Assurance construction (expertise judiciaire): conditions d'opposabilité, *Civ. 3^e, 29 sept. 2016*

Principe de réparation intégrale: arrêt des traitements médicaux par la victime, *Crim. 27 sept. 2016*

Famille-Personne-Succession

Succession (créanciers): constitutionnalité du régime de déclaration, *Cons. const., 5 oct. 2016*

2002

DROIT IMMOBILIER

Agent immobilier

Mandat (enregistrement): nullité en cas d'absence de date certaine, *Civ. 1^{re}, 28 sept. 2016*

Construction-Urbanisme

Contrat d'entreprise (devis): exécution dans un délai raisonnable, *Civ. 3^e, 29 sept. 2016*

Opérations d'aménagement (relogement): constitutionnalité du régime, *Cons. const., 5 oct. 2016*

2003

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Escroquerie (élément constitutif): remise d'un immeuble, *Crim. 28 sept. 2016*

Procédure pénale

Garde à vue (droits de la défense): transposition de la directive de 2012 par la loi de 2014, *Crim. 4 oct. 2016*

Détention provisoire (placement): dysfonctionnement du service des extractions judiciaires, *Crim. 5 oct. 2016*

2004

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Terrorisme (expulsion): constitutionnalité du régime d'urgence absolue, *Cons. const., 5 oct. 2016*

2004

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Caisse des dépôts et consignations: inconstitutionnalité du régime syndical, *Cons. const., 5 oct. 2016*

Sécurité sociale

Mutuelle (dirigeant salarié): procédure de licenciement, *Soc. 28 sept. 2016*

2005

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Compétence européenne (employeur étranger): critère du lieu du travail habituel, *Soc. 28 sept. 2016*

Voie d'exécution

Saisie-vente: office et responsabilité de l'huissier de justice, *Civ. 1^{re}, 28 sept. 2016*



POINT DE VUE

2006

La CARPA et la protection du secret professionnel en matière juridique
par Jean-Charles Krebs



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

2008

Le rayonnement international du droit français des contrats. Le cas particulier de l'OHADA
par Marcel Fontaine

2018

Le sort de la victime en cas de relaxe: quelle faute civile?
par Véronique Wester-Ouisse

PANORAMA

2025

Droit du commerce international
août 2015 - juillet 2016
par Louis d'Avout et Sylvain Bollée

NOTES

2042

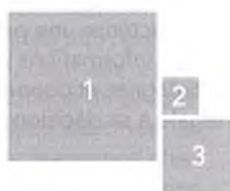
L'admission ambiguë des clauses de *bad leaver*,
note sous *Com.* 7 juin 2016
par Dirk Baugard et Nicolas Borga

2048

L'indemnisation du passager aérien déclassé,
note sous *CJUE* 22 juin 2016
par Ghislain Poissonnier et Pascal Dupont

2052

Du nouveau en matière de prescription de l'action en responsabilité du fait des produits défectueux,
note sous *Civ. 1^{re}*, 15 juin 2016
par Julie Mattiussi



ENTRETIEN

2056

Élise Poillot
Plateformes en ligne: portée de l'obligation de loyauté

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



***Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr